

Allo impôts, des experts comptables vous aident pour votre déclaration de revenus

mercredi 7 mai 2014, par [lpe](#)

La plupart des déclarations de revenus devront être déposées fin mai au centre des impôts, en juin pour les déclarations via Internet. Cet exercice annuel obligatoire est bien souvent un casse-tête, voilà pourquoi les experts comptables proposent d'assister gratuitement les contribuables qui le souhaiteraient à travers l'opération "Allo impôts".

Dans la Vienne, par exemple, la permanence se déroulera à Poitiers, le jeudi 15 mai, de 9h à 19h, sans interruption, dans les locaux du Centre de gestion agréé (22, rue Gay Lussac - Salle de formation - 4e étage).

« Les personnes peuvent s'y rendre sans rendez-vous. Des experts-comptables seront à leur disposition pour analyser leur situation fiscale, apporter des réponses et une assistance en toute confidentialité », explique Dominique Jourde, président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Poitou-Charentes-Vendée.

Des consultations sont également proposées par téléphone. Du 12 au 17 mai, en appelant le numéro vert 0 8000 65432 (appel gratuit depuis un poste fixe), un expert-comptable répondra à toutes les questions des contribuables.

Toutes les informations : www.allo-impot.fr